

0850067L  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ANDRE TIRAQUEAU  
76 RUE DU GAINGALET  
85205 FONTENAY LE COMTE CEDEX  
Tel : 0251691130

ACTE TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 58

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres de la CP : 12

Quorum : 7

Nombre de présents : 7

La commission permanente

Convoquée le : 14/03/2018

Réunie le : 26/03/2018

Sous la présidence de : Anne-Marie Gaertner

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-22, R.421-41, R.421-54
- le code des marchés publics
- la délibération du conseil d'administration du 30/11/2017 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

**Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Ecole ouverte, convention avec le lycée des métiers Michelet de Nantes : la Commission permanente autorise la Cheffe d'établissement à signer cette convention de partenariat.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	8
Pour :	8
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0